Les "Essentiels"
UN FORMAT COURT POUR COMPRENDRE

FORMATION

# LA TRANSFORMATION DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

| 1,5 jour | 910 € HT, Élu : tarif modulable<br>Déjeuner inclus | 18 novembre 2024 après-midi<br>et 19 novembre 2024 journée |
|---|---|---|

Le foncier économique et l'immobilier d'entreprise sont traditionnellement les piliers du développement économique des territoires. Les principes établis au 20ème siècle sont en train de se fissurer, voire par endroit de voler en éclats. Il faut dire que les grandes transformations numériques et écologiques, les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 ou encore l'évolution des comportements sont à l'œuvre et changent les règles du jeu. Comment se repérer dans ce contexte ? Dans quelles directions avancer pour ancrer et développer les activités économiques ? Les experts de L'Institut Paris Region vous proposent une formation totalement remaniée pour vous aider, dans ce nouveau contexte, à reconstruire votre politique d'immobilier d'entreprise et de foncier économique.

**Public concerné**

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, SPL, établissements publics.
- Conseil et entreprises privées de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement économique.
- Élus, décideurs et collaborateurs.

**Objectifs**

Comprendre les nouvelles dynamiques des principaux marchés de l'aménagement économique.
Activer le potentiel de son développement économique par une approche proactive.

**Compétences visées**

À l'issue de la formation, vous aurez :

- acquis une vision globale des évolutions et enjeux des marchés de l'aménagement économique, notamment francilien ;
- compris les nouveaux modes de prises de décision des agents économiques ;
- identifié de nouveaux leviers d'action en matière de développement économique.

**Outils pédagogiques**

Présentations illustrées d'études de cas. Une large place sera donnée aux échanges. Les participants seront guidés dans l'utilisation de cartes et données de l'Institut, notamment celles mises en ligne gratuitement.

**Coordination : Vincent GOLLAIN**, directeur du département Économie, L'Institut Paris Region.

**Niveau** : Il n'y a aucun pré-requis.
Evaluations : l'évaluation se fait en 3 temps : « en amont » de la formation, une quinzaine de jours avant, « à chaud » en fin de session et « à froid » deux mois après la formation, par l'intermédiaire d'un questionnaire remis à chaque stagiaire.

**Informations pratiques**

Le nombre de participants est limité à 12 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes. Le déjeuner et le dossier documentaire sont inclus dans le prix.
Lieu : L'Institut Paris Region – 15, rue Falguière 75015 Paris.

**Inscription**

Merci de renvoyer (avant le 12 novembre 2023) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : **formations@institutparisregion.fr**. Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes

**Information inscription :** Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

**Les « Essentiels », cycle de formations de L'Institut Paris Region, délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.**

L'INSTITUT PARIS REGION

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## APRÈS-MIDI DU 18 NOVEMBRE 2024

**14 H 00 : INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION**

**L'INSTITUT PARIS REGION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- **Vincent GOLLAIN,** Directeur du département Économie, L'Institut Paris Region

**LES GRANDS ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE EN FRANCE (DÉCRET TERTIAIRE, OBJECTIF ZAN, RÉINDUSTRIALISATION, ETC.)**

- **Vincent GOLLAIN,** témoignages experts du département Économie, échanges collectifs

**L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE : LES SUJETS CLÉS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE EN LIEN AVEC LE SDRIF-E**

- **Laurence NOLORGUES,** géographe, L'Institut Paris Region

**17 H 30 : FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DE LA FORMATION**

## JOURNÉE DU 19 NOVEMBRE 2024

**09 H 00 : INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE**

- **Vincent GOLLAIN,** Directeur département Économie, L'Institut Paris Region

**L'ANCRAGE ET LE REDÉVELOPPEMENT DES FONCTIONS PRODUCTIVES**

- **Thierry PETIT,** chargé d'études économiques, L'Institut Paris Region

**LES ZONES ET PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : ENJEUX CLÉS (DENSIFICATION, SERVICES MUTUALISÉS, ZAN, NOUVELLES ATTENTES DES SALARIÉS ET ENTREPRISES)**

- **Hugo DELORT,** chargé d'études économiques, L'Institut Paris Region

**LA LOGISTIQUE : ENTRE PLATEFORMES XXL ET ENJEUX DES DERNIERS MÈTRES**

- **Corinne ROPITAL,** géographe-économiste, L'Institut Paris Region

**12 H 00 – 13 H 30 : PAUSE DÉJEUNER**

**NOUVEAUX ENJEUX DE L'OFFRE COMMERCIALE**

- **Christine TARQUIS,** chargée d'études sénior, L'Institut Paris Region

**NOUVEAUX ENJEUX POUR LE MARCHÉ DES BUREAUX**

- **Vincent GOLLAIN,** Directeur du département Économie, L'Institut Paris Region

**ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE SUR LES SAE**

- **Laurence NOLORGUES,** Chargée d'études Economie

**17 H 00 : DERNIERS ÉCHANGES ET BILAN DE LA FORMATION**

**17 h 30 : FIN DE LA FORMATION**

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.
Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est «référençable» par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.
L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

*Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr*

| **Contact** | **Courrier** |
|---|---|
| Béatrice Mercier, secrétariat formation<br>formations@institutparisregion.fr<br>Tél. : 01 77 49 79 14 | L'Institut Paris Region – Formations<br>15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15<br>**Internet**<br>www.institutparisregion.fr/formations |

| FORMATION | | |
|---|---|---|
| Intitulé : | | |
| Dates : | | |
| Tarif : | € HT | € TTC (TVA 20%) |

| PARTICIPANT | |
|---|---|
| Nom : | Prénom : |
| Fonction : | |
| E-mail : | Tél. : |

| ENTREPRISE / ORGANISME | |
|---|---|
| Raison sociale : | |
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| Code NAF : | Numéro SIRET : |

**Responsable du suivi de l'inscription**

| | |
|---|---|
| Nom : | Prénom : |
| E-mail : | Tél. : |

**Responsable de formation**

| | |
|---|---|
| Nom : | Prénom : |
| E-mail : | Tél. : |

**Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)**

| | |
|---|---|
| Raison sociale : | |
| Dossier suivi par : | |
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| E-mail : | Tél. : |

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.
Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est «référençable» par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.
L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.

# BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

*Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr*

| **Contact** | **Courrier** |
|---|---|
| Béatrice Mercier, secrétariat formation<br>formations@institutparisregion.fr<br>Tél. : 01 77 49 79 14 | L'Institut Paris Region – Formations<br>15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15<br>**Internet**<br>www.institutparisregion.fr/formations |

*Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».*

**FORMATION**

Intitulé :

Dates :

Tarif : € HT € TTC (TVA 20%)

| TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU | |
|---|---|
| Collectivités au-dessus de 50 000 habitants | 560 € HT *pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j* |
| Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants | 490 € HT *pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j* |
| Collectivités en-dessous de 10 000 habitants | 280 € HT *pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j* |

**PARTICIPANT ÉLU** *

Nom : Prénom :

Fonction ou délégation :

Élu(e) de la collectivité de Date de début du mandat actuel

E-mail : Tél. :

**Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement*

**COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE**

☐ **A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ.** ***À compléter par la collectivité***

Accord pour la participation de :

Intitulé de la formation :

À la journée de formation organisée le(s) …… à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) :

| | |
|---|---|
| Paiement à envoyer à :<br>L'Institut Paris Region<br>15, rue Falguière<br>75015 Paris | ○ chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)<br>○ mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro……) |

☐ **B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » :** https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu » minimum 12 jours avant la date de la formation.

Fait à _____

Le _____

*Signature et cachet de la collectivité*

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est «référençable» par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.